Madame,

Quand vous dites que j’ai secoué le tapis au dessus du balcon c’est faux par contre si la poussière s’est posée sur votre linge je m’en excuse ce n’était pas mon intention je fais toujours attention à ce que les voisins du dessous ne me reproche rien car ce que je ne veux pas qu’on me fasse je ne vais pas le faire à l’autrui. **Il est interdit nulle part de ne pas secouer son tapis sur le balcon de son appartement.**

Vous me dites de respecter les voisins, **je respecte les voisins qui me respectent**. Les voisins qui ne dirent pas bonjours et qui ne répondent pas quand on leurs dit bonjours ne doivent pas réclamer le respecte.

Pour le syndique vous pouvez leur dire ce qui vous chante ça n’engage que vous.

Madame Fall